



Elections



Professionnelles



CFTC DDFiP 62 : le syndicat constructif.

## Comité Technique Local du 10 avril 2018

Ce C T L s'est tenu dans les locaux de la Direction Départementale – Immeuble Brassart. Il a débuté à 9 h 30 et s'est terminé à 16 h 30. La présidence a été assurée par M. Michel Roulet, Directeur des Finances Publiques du Pas de Calais , le secrétariat par M. Didier Vermersch et le secrétariat-adjoint par l'Alliance UNSA-CFTC DDFiP 62, en la personne de M. Jean-François Waille,



### Ordre du jour

Approbation des Procès verbaux des CTL des 14 décembre 2017 et 15 février 2018

Mise en place du CSRH

Déploiement de l'application SIRHIUS

Dispositif campagne IR/TH 2018

Bilan des flux d'accueil lors des campagnes IR et recouvrement 2017

Bilan de la formation professionnelle 2017 et plan local de formation prévisionnel 2018

Questions diverses.

Organisations  
syndicales participant à  
ce Comité



Les représentant(e)s de  
l'Alliance UNSA – CFTC  
DDFiP Pas-de-Calais



Nathalie Jeamart	Lens - Municipale	Experte
Frédérique Davigny	SIP Lens-Sud	Experte
Jean-François Waille	CDFP de Beuvry	Titulaire
Gabriel Gaillard	E D R 62	Titulaire



## Procès-verbal du CTL du 14 décembre 2017



Ce P V n'appelant aucune modification de notre part, nous avons donc voté pour son approbation.



## Mise en place du CSRH d'Arras.



La mise en place du CHSR à Arras est un sujet qui est évoqué depuis longtemps. Sur la base d'une vision uniquement « Pas-de-Calais », on peut réellement penser qu'il s'agit d'un projet vraiment bien. En effet, la création du CSRH va générer des créations d'emplois dans notre département. Depuis des années, nous subissons chaque année un plan de suppressions d'emplois, donc, pour une fois qu'il en sera créé, c'est vraiment formidable. La conclusion est claire, on ne peut qu'approuver un tel projet.

Mais, si on se donne à une vision plus large, et donc plus proche de la réalité, une vision nationale, la création des 10 différents CSRH n'est pas vraiment une bonne chose pour les agent(e)s. En effet, les CSRH seront dans l'avenir une nouvelle et implacable invention de la DGFIP pour ne pas remplacer ou même supprimer des emplois dans les départements qui seront alors géré par les CSRH. Ces nouveaux CSRH risquent alors de devenir des machines à supprimer les emplois.. Au final, on ne peut que s'insurger contre de tels projets, et bien évidemment, être contre leur mise en application.

**Nous sommes un Syndicat réformiste dont le but est d'être à l'écoute des collègues des finances publiques. Certes, le Pas-de-Calais va profiter des retombées de la création du CSRH, mais, il faut garder les yeux ouverts sur l'ensemble de ce finalement triste projet. Quelques création d'emplois dans notre département, mais combien de suppressions ou de non remplacement de départs en retraite au niveau national, suite à l'arrivée de ces 10 nouveaux services. Dans de telles conditions, nous avons donc décidé de voter CONTRE ce projet, comme toutes les O S. Une re-convocation aura lieu le 19 avril.**

**Ci-dessous, des éléments fournis par la DDFIP 62 :**

Le CHSR d'Arras sera prestataire de services, pour les directions rattachées suivantes : l'Eure, l'Oise, la Seine-maritime, la Somme, les Yvelines, les Hauts de Seine, le Val d'Oise et le Pas-de-Calais. Il sera responsable de la préparation des payes des agents des directions rattachées : il constituera un pôle de compétences spécialisé en matière de rémunération. La direction a précisé qu'il sera un partenaire essentiel des services RH de proximité, dont il sera un interlocuteur privilégié. A l'inverse, le CSRH n'a pas vocation à devenir l'interlocuteur direct des agents. C'est une notion importante.

**P2**

Le CSRH d'Arras sera piloté par un cadre AFIPA assisté de 2 adjoints cadre A. Il sera également composé de 26 cadres B et de 13 cadres C, soit un total de 42 agents.

L'organisation du travail des agents au sein du CSRH d'Arras se fera par portefeuilles avec un découpage géographique. Une telle organisation concourt au sens du travail des futurs agents. Elle présente le plus de bénéfice en termes d'adaptation et d'appropriation, mais aussi de possibilité de soutien collectif. Elle contribue le plus au maintien et au développement du sens du travail des gestionnaires. Au demeurant, cette organisation facilitera les liaisons avec les directions de rattachement. 4 secteurs seront mis en place, composés de 9 à 10 agents ainsi qu'un bureau d'ordre avec 2 agents C. Chaque secteur sera chargé de suivre 2 départements.

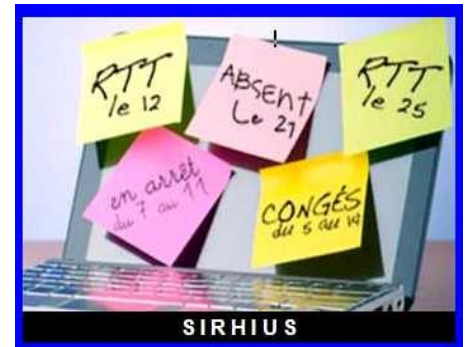
Le nombre de dossiers traités par le CSRH d'Arras s'élève à 11 400, soit environ 300 dossiers par agent. Le CSRH d'Arras sera installé dans le bâtiment Foch de la direction au 3ème et 4ème étage

La DGFIP a également opté pour la création du SIA ( Service d'Information aux Agents ) qui sera chargé de répondre aux questions les plus fréquentes des agents, le dispositif de gestion des demandes des agents permettant à tout moment à l'agent de suivre les réponses apportées. Le SIA sera l'interlocuteur principal des agents pour les questions relevant du périmètre de gestion administrative (GA) et paie des CSRH. Il sera le point de sortie unique pour toutes les réponses relatives à des sujets de GA ou de paie, y compris lorsque les éléments de réponse auront été fournis par d'autres acteurs. **Cette nouvelle structure aura selon nous une vocation à gérer, non pas l'information des agents, mais les suppressions d'emplois dans les différents départements. Encore un bien triste projet, dissimulé sous des abords d'aide aux agents. La DGFIP devient de plus en plus sournoise.**

**Une nouvelle menace a fait son apparition, avec ce projet de CSRH. En effet, dans un avenir proche que vont devenir les services ressources humaines de chaque département. On perçoit très bien dans ce projet la volonté de la DGFIP, qui est, une fois de plus, la suppressions d'emplois.**



### Déploiement de l'application « SIRHIUS »



*SIRHIUS vient du grec « seirios » qui signifie "brûlant". C'est le nom d'une étoile de la constellation du Grand Chien. Vu de Terre, Sirius est l'étoile la plus brillante. Quelle Grande Modestie de la part de la DGFIP d'avoir nommé ainsi son application !!!*

CFTC DDFiP Pas-de-Calais estime que les agent(e)s de la DGFIP méritent des services RH de plein exercice, proches, accessibles et disposant des moyens pour réaliser l'ensemble de leurs tâches dans de bonnes condition de travail. A priori, ce n'est pas le choix qui a été fait par la DGFIP dans ses annonces sur le déploiement de SIRHIUS, ce qui laisse présager de sérieux bouleversements dans la gestion RH des agent(e)s. Au final, après des années de "bons et loyaux" services, l'application Agora va être supprimée au profit de SIRHIUS.

**Agora est une application qui fonctionnait bien, d'un aspect usage quotidien des agent(e)s, mais, en sera-t-il de même avec le nouveau SIRHIUS ?** Pour ce qui est de la gestion des congés, SIRHIUS sera mis en application en 2018, puis en janvier 2019 pour toute la gestion des ressources humaines. Il est fortement souhaitable que chaque agent(e) soit donc être formé(e) pour pouvoir utiliser cette nouvelle application. **Et, quand nous parlons de formation, nous pensons à autre chose que les messages reçus récemment et qui donnaient quelques éléments sur le nouveau logiciel. La seule volonté de la DGFIP dans ce projet est de réduire les coûts de maintenance informatique et de réaliser, surtout et avant tout, d'importantes économies de fonctionnement.**

On ne peut que s'interroger sur l'avenir des services ressources humaines locaux de chaque département. En effet, dans ce projet, on perçoit parfaitement bien la triste réalité de la volonté directionnelle : suppressions d'emplois et non remplacements des départs en retraite. **Les CSRH et SIRHIUS sont les nouveaux outils de la DGFIP pour parvenir à ses fins.**

#### **Ci-dessous, quelques précisions sur l'arrivée de SIRHIUS**

Les applications AGORA et GAP/GAT seront interrompues le jeudi 24 mai 2018 à midi et seront remplacées par l'outil SIRHIUS à compter du mardi 29 mai 2018. Cette bascule informatique sera réalisée en une seule fois, pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Dès lors, l'accès à SIRHIUS se fera exclusivement par l'intermédiaire du portail RH, intitulé « mon espace RH », accessible via le portail applicatif ou un lien direct sur la page d'accueil Ulysse.

Selon la Direction du Pas-de-Calais, un espace dédié au projet SIRHIUS a été créé sur Ulysse depuis l'été 2017. Progressivement enrichi, cet espace s'adresse à l'ensemble des agents du réseau et de manière plus spécifique, aux gestionnaires RH.

Concernant les jours de carence ( à partir du 1<sup>er</sup> janvier ) et les jours de grève : La nouvelle application Shirius prélèvera l'ensemble de ces jours sur le salaire du mois de juillet 2018 prochain. Dans le cas de plusieurs jour de carence ou/et de grève, cela risque d'avoir un énorme impact sur le montant versé aux collègues concernés. Nous avons donc interpellé la direction sur ce triste sujet et elle s'est engagée à bien voir le problème au cas par cas avant de tout valider.

Le 15 mars 2018, la Division RH de la DDFIP 62 a adressé à l'ensemble des responsables des services d'une part, et des agents du département d'autre part, un courriel les informant de la mise en ligne des premiers pas-à-pas et des espaces les concernant (espace « agent » et espace « responsable »). Un lien permettant d'accéder au « support de présentation » puis aux différents pas à pas déjà existants, était joint.

#### **La DDFIP 62 a tenu à attirer notre attention sur 3 points particuliers, qui sont définis ci-dessous :**

**1° : gestion des congés prévisionnels :** Les congés prévisionnels saisis dans AGORA ne seront pas repris dans SIRHIUS, quelle que soit la période visée par le congé prévisionnel. Les agents ayant saisi, dans AGORA, un congé prévisionnel sur une période postérieure à la bascule, devront procéder à une nouvelle saisie de ce congé dans SIRHIUS.

**2° : gestion des horaires variables :** La fermeture dès le 23 mai au soir des applications AGORA Libre service et AGORA pointage Web nécessitera une régularisation des horaires à l'ouverture de l'application SIRHIUS le mardi 29 mai. Des précisions seront apportées aux agents à l'instar du courriel adressé le 15 mars 2018 lors de la répétition des travaux de bascule.

**3° :** après la bascule SIRHIUS, l'accès aux applications AGORA Gestion et GAP/GAT sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2018. En revanche, l'accès à AGORA libre service sera définitivement fermé à partir du 23 mai 2018 en soirée. Les applications GAP et GAT seront ouvertes aux gestionnaires RH, en consultation seulement.





## Dispositif IR / TH 2018



Selon la direction, et nous la citons, « la campagne de souscription des déclarations de revenus constitue un temps fort pour la DGFIP dans sa relation avec les usagers particuliers. Comme chaque année, la valorisation des services en ligne et la promotion de leurs avantages seront des moments forts de cette campagne, avec également la prochaine mise en œuvre du prélèvement à la source, le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le calendrier 2018 est très proche de celui de l'année passée, équilibrant le temps consacré à l'accueil des contribuables et celui nécessaire au traitement des déclarations. »

**Nous, CFTC DDFiP Pas-de-Calais, syndicat humain avant tout, tenons à saluer une nouvelle fois le professionnalisme de nos collègues chargé(e)s de l'accueil en cette période déclarative. Leurs conditions de travail sont parfois dures, et le public, pas toujours agréable. Nous avons donc une très forte pensée pour eux. A noter, que dans sa documentation sur ce point de l'ordre du jour, la Direction ne fait nul part état de l'aspect humain de la période déclarative.**

Comme lors des campagnes précédentes, les heures d'ouverture des SIP restent inchangées. A titre exceptionnel, les services pourront être ouverts le jeudi 17 mai après-midi, date limite de dépôt des déclarations papier. Les trésoreries qui le souhaitent pourront accompagner cette ouverture exceptionnelle.

Des permanences sont par ailleurs prévues dans le cadre de conventions passées avec certaines communes .

Dans un contexte de baisse des crédits d'auxiliaires, l'enveloppe consacrée au soutien des SIP pendant la période de campagne déclarative est quasiment reconduit pour 2018.

La participation des agents du PCRFP à l'accueil physique est reconduite dans les mêmes conditions.

Par ailleurs, les autres services présents sur site seront invités à participer à l'ouverture du courrier.

La préparation du prélèvement à la source constituant un point fort de la campagne, un volume important de formations s'est tenu avant le début de la campagne à destination des agents de SIP et trésoreries mixtes. Par ailleurs, un numéro d'appel national est dédié spécifiquement au sujet, notamment pour accompagner les usagers dans la compréhension du dispositif et dans la gestion des options dans Gestpas.



## Flux d'accueil des campagnes IR et recouvrement 2017



La DDFIP 62 rappelle que les horaires d'accueil des SIP mis en place dans le département depuis juin 2015 n'ont pas été modifiés durant la campagne déclarative 2017. **Nous reconnaissons que c'est une bonne chose**, pour les collègues chargé(e)s de l'accueil. Les SIP sont donc restés ouverts aux horaires habituels, fermés au public les mercredis, jeudis et vendredi après-midi. Une ouverture exceptionnelle a néanmoins été assurée dans les SIP le mercredi 17 mai après-midi, date limite de dépôt des déclarations papiers. L'organisation précédente a été globalement reconduite. Les agents de l'équipe d'accueil dédié ont assuré l'accueil du public avec l'appui des agents du secteur d'assiette.

Des volontaires du service civique ont été accueillis à la DDFIP du Pas de Calais pour une période de 8 mois et ont pu participer à la campagne IR 2017. Leur mission a été d'assurer des tâches de médiation et d'accueil des usagers et d'apporter une aide à la familiarisation et à l'utilisation des services en ligne. Ils ont suivi à cet effet plusieurs stages de formation et d'e-formation. Ils sont par ailleurs guidés par leur tuteur, généralement l'adjoint du service.

95.858 usagers ont été accueillis dans les services, contre 92.034 en 2016 (4,15%). L'accueil téléphonique a également augmenté de 16 %. **Nous, nous prenons bien acte du fait que les collègues chargés de la campagne ont vu leur charge de travail augmenter, mais la Direction n'en a fait nullement état.**

La campagne déclarative 2017 a été marquée par la poursuite de la généralisation de la déclaration en ligne. Cette mise en œuvre a concerné les contribuables ayant un revenu fiscal de référence supérieur à 28 000 €. Au cours de l'année 2017, l'accueil dans les centres des finances publiques pendant la campagne déclarative a constitué un moment privilégié de promotion des services en ligne auprès des usagers.

Contrairement à la tendance de 2016, l'accueil physique pour la campagne des avis est en hausse de 7,3 %. 202.427 usagers ont été accueillis, contre 188.674 en 2016. En termes d'accueil téléphonique, le nombre d'appels a également évolué à la hausse lors de la campagne de paiement de 2017 par rapport à l'année précédente. (cette hausse est proche de 11 %). **A noter un fois de plus l'augmentation de la charge de travail des collègues concerné(e)s.**



## Formation professionnelle



Le service local de la formation est constitué de 4 personnes, 1 cadre A+, 1 cadre A et 2 cadres B. L'équipe locale de formation se compose de 166 agents actifs (ayant animé au cours des 3 dernières années), ils étaient 140 en 2016.

17 salles de formation sont réparties sur l'ensemble du département, 4 d'entre elles sont dites « informatiques » car disposant d'un PC pour 2 stagiaires (ARRAS Diderot, BRUAY, BOULOGNE et LILLERS). La salle de formation de LILLERS est ouverte depuis le 1er septembre 2017.

Les effectifs de notre départements au 31 décembre 2017 sont : 1498 personnes, soit 6 A+, 245 A ( soit 23 % ) , 682 B ( soit 45 % ) et 465 C ( soit 31 %) 1.274 agents ont bénéficié au moins d'une formation durant l'année 2017 représentant au total 5.789 jours agents. 4.411 inscriptions ont été enregistrées.

L'année 2017 a été marquée par une offre accrue de l'e-formation. Pour les métiers de la gestion publique, on constate la poursuite de l'offre de formations HELIOS, marchés publics et dématérialisation.

**Les exclus de la formation** : Un suivi personnalisé des agents n'ayant pas bénéficié de formation au cours des 3 dernières années est régulièrement effectué par la formation professionnelle. Le chef de service est contacté pour lui demander de faire le point avec son collaborateur sur ses éventuels besoins de formation. Un mail comportant les liens vers l'offre de formation de l'ENFIP (accès à OPUS) et les e-formations proposées lui est également adressé. Au 31-12-2017, 31 agents n'ont pas suivi de formation au cours des 3 dernières années et n'ont pas à ce jour candidatés dans FLORE pour suivre une formation.



### Question diverse



« Pourquoi n'y a t-il que 15 % de femmes parmi les 101 directeurs départementaux des finances publiques ? » (situation d'août 2017) . nous attendions une réponse claire et précise...plus que celle fournie par le directeur. Nous reposerons cette question une autre fois...

### Parité



L'ensemble des participant(e)s : 26 personnes soit 58 % de femmes et 42 % d'hommes  
La Direction : 8 personnes soit 38 % « et 62 % «  
Les syndicats : 18 personnes soit 66 % « et 34 % «

CGT : 50/50  
FO : 66% F et 33% H  
SFP : 83% F et 17 %H  
Nous : 50 / 50